

2020 / 2026

Ville amie des enfants

Cinq engagements pour un mandat

affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.

assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.

permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.

développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.

noue un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.

#1

#2

#3

#4

#5



unicef 
pour chaque enfant

La force d'impact de l'action du réseau Ville amie des enfants

Être Ville amie des enfants c'est accompagner le changement sur son territoire en termes d'application de la Convention internationale des droits de l'enfant

Pour quels résultats ?

La vision du réseau Ville amie des enfants

Chaque enfant et chaque jeune profite de son enfance et de sa jeunesse, et développe son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville.

- Si le bien-être de chaque enfant est assuré,
- Qu'il peut s'épanouir et est respecté dans son individualité,
- Si chaque enfant est protégé de l'exclusion, de la discrimination, de la violence et est traité équitablement,
- Si chaque enfant bénéficie d'une éducation de qualité,
- Si la voix, les besoins et les priorités de chaque enfant sont entendus et pris en compte,
- Si chaque enfant a connaissance de ses droits et qu'ils sont respectés par tous,
- Alors tous les enfants profiteront de leur enfance et réaliseront leur plein potentiel grâce à la réalisation égale de leurs droits dans leur ville.



Devenir Ville amie des enfants c'est établir un véritable plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse sur la base des recommandations d'UNICEF.



Appartenir au réseau
Ville amie des enfants, c'est...

- des engagements politiques annoncés
- le partage des bonnes pratiques
- des objectifs qualitatifs et quantitatifs
- de l'intelligence collective
- un suivi régulier de certains projets
- des experts pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets
- une volonté collective



Avec UNICEF France vous pouvez :

Protéger et garantir leurs droits

- **Rejoindre** un réseau de villes engagées pour le respect des droits de l'enfant en France et dans le monde en rejoignant le réseau « Ville amie des enfants »
- **Former** vos agents et élus municipaux aux enjeux de l'application des droits de l'enfant en France
- **Évaluer** la perception des enfants et des adolescents sur l'exercice de leurs droits en participant à la Consultation nationale des 6/18 ans



Sensibiliser aux droits de l'enfant

- **Retrouver** en libre accès sur [myUNICEF.fr](http://myunicef.fr) un ensemble d'outils pédagogiques de sensibilisation aux droits de l'enfant destinés aux enfants, jeunes et acteurs éducatifs
- **Participer** à des projets éducatifs et solidaires « clés en main », autour des droits de l'enfant : Prix UNICEF de littérature jeunesse, UNIDAY, journée de l'engagement, Nuit de l'Eau, Frimousses de l'UNICEF...

Favoriser l'engagement des enfants et des jeunes

- **Encourager** l'engagement solidaire des enfants et des jeunes à partir de 6 ans et jusqu'à 26 ans, grâce à des projets éducatifs innovants et adaptés
- **Créer** un Club UNICEF en accueil de loisirs, en classe, accompagner et soutenir des Jeunes ambassadeurs dans leurs projets

www.villeamiedesenfants.fr – villeamiedesenfants@unicef.fr

www.myunicef.fr – www.unicef.fr

Abonnez-vous à notre newsletter pour suivre les actualités du réseau Ville amie des enfants